

# Les Amis du Funiculaire de Besançon

## *Assemblée générale ordinaire*

*Mardi 2 mars* 2010



**Les Amis  
du Funiculaire  
de Besançon**

**AFB**  
ASSOCIATION

# Rapport moral de l'année 2009

- Voyage à Evian
- Journées du Patrimoine
- Projet de réhabilitation (signalétique et mise en lumière)
- Visites guidées
- Fonctionnement

## L'année 2009...en bref :

- Des animations autour du Funiculaire et de la gare basse
- Développement de la vie interne de l'association (voyage)
- Poursuite des actions en faveur du projet de réhabilitation
- Au 31/12/2009, l'association comptait 153 adhérents à jour (169 fin 2008)

## **Animations 2009 : Visites guidées régulières**

- Partenariat avec l'Office de Tourisme de Besançon
- 2 visites organisées, en avril et octobre (19 participants)
- Partenariat reconduit pour 2010 (3 visites), possibilités de développement de visites pour les groupes

# Animations :

## Voyage à Thonon et Evian

- Voyage organisé le 14 juin 2009
- 55 participants
- Cette sortie a permis aux adhérents d'avoir un aperçu de deux funiculaires en fonctionnement
- Cette opération est appelée à être renouvelée régulièrement (voyage à Neuchâtel par exemple)



# Animations 2008 : Journées du Patrimoine

- Les 19 et 20 septembre 2009
- Nombreuses animations proposées dans ce cadre : visites guidées thématiques (historique et technique), visites théâtralisées (« Henri et Léontine ») proposées par la compagnie « Le Caméléon ».
- Près de 600 visiteurs ont été accueilli lors de ces deux journées.
- Le budget est inférieur à celui de 2008 : 960€ contre 1100€ (en raison de la rémunération des intervenants)





# Projet de réhabilitation

- Gare basse : relance de la mairie concernant la mise en place d'une signalétique et réflexion concernant les abords de la gare
- Le projet a été validé par les services municipaux et comprendra : la signalétique intérieure et extérieure, la signalétique patrimoniale normalisée, l'aménagement de la bande de terrain jouxtant la voie ferrée, derrière la gare basse.

# Projet de réhabilitation

- Suivi de la procédure d'inscription aux Monuments historiques, contacts avec la DRAC de Franche-Comté
- La procédure devrait normalement aboutir en 2010...





# Achat d'éléments anciens

- Poursuite de l'achat de cartes postales anciennes du Funiculaire permettant d'enrichir le fonds de l'association (en ligne sur le site)
- Achat de quelques revues spécialisées dans le chemin de fer ayant consacré des articles sur le Funiculaire

# Rapport financier 2009

- Bilan au 31/12/2009
- Compte de résultat au 31/12/2009

## BILAN FINANCIER arrêté au 31 décembre 2009

ACTIF	Exercice 2008	Exercice 2009	PASSIF	Exercice 2008	Exercice 2009
<b>Actif immobilisé</b>			<b>Capitaux propres</b>		
			Fonds associatifs		
Immobilisation corporelle :			Réserves	500,00	1000,00
+ Terrains			Report à nouveau		
+ Matériel de transport			Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	77,12	468,31
+ Matériel de Bureau et Matériel informatique			Subventions d'investissement		
Immobilisation financière			Provisions réglementées		
<b>Total 1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>Total 1</b>	<b>577,12</b>	<b>1468,31</b>
<b>Actif Circulant</b>			Fonds dédiés		
Stocks et en cours			Fonds dédiés sur subvention attribuée	651,10	322,30
Avances et acomptes versés sur commandes			Fonds dédiés sur dons manuels	425,00	329,00
Créances :			<b>Total 2</b>	<b>1076,10</b>	<b>651,30</b>
+ Usagers et comptes rattachés			<b>Dettes</b>		
+ Autres			Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement			Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités :			Fournisseurs et comptes rattachés		
+ Banque (CIC + Caisse d'Epargne)	2082,80	1986,51	Dettes fiscales et sociales		
+ Caisse	63,93	116,28	Autres : subventions à recevoir	500,00	
+ Livret	16,49	16,82	Produits constatés d'avance	10,00	
Charges constatées d'avance			<b>Total 3</b>	<b>510,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total 2</b>	<b>2163,22</b>	<b>2119,61</b>			
<b>TOTAL GENERAL : 1+2</b>	<b>2163,22</b>	<b>2119,61</b>	<b>TOTAL GENERAL : 1+2+3</b>	<b>2163,22</b>	<b>2119,61</b>

## Compte de résultat 2009 : remarques

- Le résultat 2009 s'élève à 468,31 € : la situation financière de l'association est donc toujours aussi saine
- Pas de subvention en attente au 31/12
- L'association a globalement été peu subventionnée en 2009 et a davantage fait appel à l'autofinancement



## Répartition analytique du résultat 2009 :

- Fonctionnement : 2586 € (730 € de reports, pas de subvention)
- Voyage à Evian et Thonon : 1849 €
- Journées du Patrimoine : 961 € ( dont 800 € de subvention)
- Eléments anciens : 113 €
- Projet de réhabilitation : 20 € (dossiers)

## Remarques :

- Les plus gros postes de dépenses concernent les frais de déplacement à Evian (780 €), le déjeuner sur place (800 €) et la rémunération des acteurs aux JDP (600€)
- Sur 6273 € de recettes de l'association, on compte environ 5400 € de fonds propres

# Approbation

- Rapport moral de l'année 2009 : vote des adhérents
- Rapport financier de l'année 2009 : vote des adhérents

# Programme d'activités 2010

- Projet de réhabilitation (Beauregard)
- Inscription aux Monuments historiques
- Signalétique de la gare basse : finalisation
- Animations
- Projet de livre
- Achat d'éléments anciens

# Les objectifs du programme

- Poursuite du projet de réhabilitation, participation à la réflexion sur l'avenir du Fort Beauregard
- Diversifier les animations en gare basse et augmenter son utilisation
- Développer les fonds propres de l'association en proposant de nouvelles activités

# Projet de réhabilitation

- En février 2010, l'association a informé la Ville de Besançon de sa volonté de participer à la réflexion sur l'avenir du fort Beauregard
- En fonction des réponses apportées, élaboration d'un plan d'action incluant la réhabilitation du Funiculaire dans ce projet global
- Prise de contact avec les services municipaux concernant le devenir de la gare haute
- Communication des résultats au public

# Inscription aux Monuments Historiques

- Action engagée en janvier 2007
- L'instruction du dossier dépend de la DRAC
- Le dossier a été repoussé deux fois en 2009 (juin+décembre)
- Si cette procédure aboutit, elle permettra de reconnaître officiellement l'intérêt historique du Funiculaire

# Signalétique en gare basse

- Suivi des travaux de signalétique en gare basse (signalétique intérieure, signalétique patrimoniale normalisée)
- Suivi des travaux d'aménagement des abords de la gare (selon le calendrier défini par les services municipaux)



# Animations en gare basse

- Journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre 2010. Objectif : proposer des animations théâtrales, et profiter de la mise en lumière de la gare pour proposer une animation nocturne (selon météo)
- Visites guidées régulières (Office de tourisme)
- Développer les animations à la gare basse en l'ouvrant à des intervenants extérieurs (artistes, musiciens, etc.)

# Animations :

## Repas à Beauregard

- Ce repas s'inscrit dans la démarche du projet de réhabilitation sur lequel l'association souhaite travailler
- Date prévisionnelle : fin juin 2010
- Objectif : organiser une rencontre avec les adhérents, présenter les réflexions sur l'avenir du fort Beauregard, autour d'un repas convivial

# Finalisation du projet de livre

- Objectif : réaliser un ouvrage historique sur le Funiculaire édité par l'association
- Proposer cet ouvrage lors des animations (type Journées du Patrimoine)
- Prix de vente prévisionnel : 12 ou 13 €, 200 exemplaires, puis impression par 30 ex.

# Budget prévisionnel 2010 – Dépenses

Budget Prévisionnel 2010 : Répartition Analytique

Les Amis du Funiculaire de Besançon

Charges	Budget de Fonctionnement	Budgets des Actions					Total 2010
		Eléments anciens	Projet Réhabilitation	Projet de Livre	Repas annuel	Journées du Patrimoine	
Matériel informatique	320						320
fournitures entretien et petit équipement	70					50	120
Fournitures administratives	100						100
Autres matières et fournitures	50						50
Locations immobilières	400		50	100	200		750
Locations mobilières						100	100
Charges locatives							0
Primes d'assurance	220						220
Documentation technique							0
Rémunération d'intermédiaires						600	600
Photocopies	300						300
Impressions				450			450
Publications				2000			2000
Transport, Déplacements, Missions				200		50	250
Réceptions	150			150	800	50	1150
Frais postaux et télécommunications	850		80	300	80	80	1390
Services bancaires							0
Droits d'auteur et de reproduction				300			300
Charges exceptionnelles (dons)		260					260
<b>Totaux Charges</b>	<b>2460</b>	<b>260</b>	<b>130</b>	<b>3500</b>	<b>1080</b>	<b>930</b>	<b>8360</b>



# Répartition analytique du budget 2010

- Projet de livre : 3500 € (1000 € de subvention)
- Fonctionnement : 2460 € (1000 €)
- Repas annuel : 1080 €
- Journées du Patrimoine : 930 € (800 €)
- Éléments anciens : 260 €
- Projet de réhabilitation : 130 €

# Approbation

- Programme d'activités 2010 : vote des adhérents
- Budget prévisionnel 2010 : vote des adhérents
- Cotisation 2010 : vote des adhérents

# Renouvellement du Conseil d'Administration

- 2 nouvelles candidatures : M. Jean-Bernard Lemoine, M. Patrick Dignac
- Les six membres sortants se représentent : M. David Lagarde, M. Yahia Jaziri, M. Daniel Orcel, M. Alexandre Jury, Mme Léa Huguenin-Vuillemin, M. Jean Méchet
- Vote



# Les Amis du Funiculaire de Besançon

## *Assemblée générale extraordinaire*

*Mardi 2 mars* 2010



**Les Amis  
du Funiculaire  
de Besançon**

**AFB**  
ASSOCIATION

# Proposition de modification des statuts

- Dans les articles suivants, les termes apparaissant en rouge et soulignés correspondent aux modifications apportées

## Article 7 – radiation

La qualité de membre se perd par:

- le non paiement de la cotisation dans un délai de 3 mois (au lieu de '6 mois') après sa date d'exigibilité ;
- [...]

# Article 9 – conseil d'administration

- L'association est dirigée par un conseil d'administration de 5 à 11 membres (au lieu de '3 à 9 membres'), élus pour 1 an à main levée au cours de l'assemblée générale.
- Toute personne membre de l'association à jour de ses cotisations au jour de l'élection, est éligible.
- [...]

# Article 10 – bureau

- Le conseil d'administration élit chaque année en son sein à main levée et à la majorité simple un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier et d'un secrétaire.
- Le Président assure la responsabilité de la direction générale de l'association. Il représente celle-ci dans ses rapports avec les tiers et dans tous les actes de la vie civile. Il a, notamment, qualité pour ester en justice au nom de l'association. Il approuve et signe toute correspondance extérieure à l'association. Il a un mandat pour organiser et contrôler l'activité de l'association, il peut déléguer l'exercice de ses responsabilités. Il organise et préside l'assemblée générale annuelle.
- Le Vice-président seconde le Président dans la direction générale de l'association. En cas d'absence du président, il en assure également la direction générale et la représente dans ses rapports avec les tiers et dans tous les actes de la vie civile.

## Article 11 – réunion du CA

- Le conseil d'administration ne peut délibérer que si 4 (au lieu de '3') de ses membres au moins sont présents. Les décisions sont prises à main levée et à la majorité des voix. En cas de partage la voix du président est prépondérante.
- [...]

# Article 13 – assemblée générale ordinaire

- [...] L'assemblée générale se réunit chaque année dans le courant du premier trimestre (au lieu de 'dans le courant du mois de mars'). Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Le président, assisté des membres du conseil, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée. L'assemblée élit chaque année les dirigeants de l'association.

# Proposition de modification des statuts

- Approbation des modifications des statuts, vote



**Merci de votre attention**

